NOTES PROSOPOGRAPHIQUES (V)

CONSTANTIN C. PETOLESCU

Q. MARCIVS TVRBO FRONTO PVBLICIVS SEVERVS

Il y a quelques décennies, la carrière de ce personnage exceptionnel[1] de l'époque des empereurs Trajan et Hadrien attirait de nouveau l'attention des plus éminents spécialistes du domaine de la prosopographie de l'Empire romain[2]; en cette occurrence, faute de nouveaux documents relevants, toute tentative de reprendre la discussion risquerait de rester stérile. Pourtant, une réévaluation (une réexamination) des sources déjà connues pourrait encore, à notre avis, nous éclairer quelques aspects de la biographie de cet *homo militaris* (στρατηγικώτατος ἀνήρ, selon l'expression de Cassius Dion, LXXIX, 18, 1).

Il s'agit premièrement d'une inscription d'Aquincum (Pannonie): *C. Castricio Co[ll(ina)] Victor Como, mil(es) leg(ionis) II Ad(iutricis) (centuria) M(arcii) Turbonis ann(orum) XXXVIII stip(endiorum) XIIII; h(ic) s(itus) e(st); L(ucius) Lucilius f(ilius) et he(res) posuit p(atri) p(ientissimo)*[3]. On apprend par cette inscription que notre Turbo accomplit un rang de son stage de centurion dans la légion IIe *Adiutrix,* à l'époque où cette unité tenait déjà ses quartiers à Aquincum.

C'est surtout l'analyse du début de la carrière de Q. Marcius Turbo qui a provoqué des commentaires abondants. Sans disposer de preuves concluantes, E. Ritterling[4] a émis l'hypothèse que justement de cette période (vers 95) daterait l'amitié entre ce centurion et P. Aelius Hadrianus, le futur empereur, qui faisait son stage comme tribun laticlave dans la légion susmentionnée[5]. Quant à Pflaum, il hésitait dans l'encadrement chronologique de ce moment[6]. Aujourd'hui nous détenons en échange quelques données nouvelles, en ce qui concerne les premiers jours du stationnement de cette légion à Aquincum. Selon toutes les probabilités, la légion est arrivée dans sa nouvelle garnison à l'époque de Domitien[7], étant remplacée en 98 par la légion IVe *Flavia;* c'est seulement après la conquête de la Dacie que la IIe *Adiutrix* reprit sa garnison d'Aquincum[8]. Il s'ensuit (selon Ritterling) que le stage de Q. Marcius Turbo à Aquincum daterait de la première période de stationnement à cet endroit de cette troupe.

D'autre part, ainsi qu'il résulte de l'inscription citée plus haut, le soldat C. Castricius Victor, originaire de *Comum* (Gaule Cisalpine), est mort à l'âge de 38 ans, après seulement 14 ans de service militaire; sans exclure une mort naturelle (à cause d'un accident ou d'une maladie), on peut aussi penser qu'il tomba à l'occasion des luttes contre les Sarmates[9], achevées en 97 par une victoire romaine. La remarque de Ritterling à propos d'une possible rencontre de P. Aelius Hadrianus et Q. Marcius Turbo a toutes les chances d'être juste.

Longtemps, pour la carrière (équestre) de Turbo on pouvait invoquer en plus seulement un fragment d'inscription de Tibur[10], qui serait, dans la lecture généralement acceptée, la suivante: *[Q(uinto)] Marcio [C(ai) f(ilio) Trom(entina)] Turb[oni Fron]toni Pub[licio Severo, p(rimo) p(ilo) bi]s, donis do[nato bello Parth]ico* ...[11] (fig. 1).

[1] PIR (1897), M 179 (H. Dessau); PIR[2] (1984), M 249 (L. Petersen). Voir aussi A. Stein, *Der römische Ritterstand. Ein Beitrag zur Sozial- und Personengeschichte des römischen Reiches,* Munich, 1927, p. 163–164; W. Eck, RE, XIV (1974), col. 1597–1600.

[2] H.-G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire,* I, Paris, 1960, p. 199–216, n° 94; R. Syme, JRS, 52, 1962, p. 87–96; B. Dobson, *Die Primipilares. Entwicklung und Bedeutung, Laufbahnen und Persönlichkeiten eines römischen Offizierranges* (Beihefte der Bonner Jahrbücher, 37), Köln-Bonn, 1978, p. 226–229, n° 107; G. Alföldy, ZPE, 36, 1979, p. 233–253.

[3] CIL, III, 14349[2]; G. Calza, in Bollettino dell'Associazione internazionale degli Studi Mediterranei, 1932 (oct.-nov.), p. 24, pl. VIII (= AnnÉp, 1933, 31). Voir T. Nagy, in *Munera. Raccolta di scritti in onore du Antonio Giussani,* Società archeologica Comense, Milan, 1944, p. 147–155 (AnnÉp, 1948, 202: «la stèle date de 88 à 92, époque des campagnes de Domitien contre les Sarmates»).

[4] RE, XII (1925), col. 1445.

[5] W. Weber, *Untersuchungen zur Geschite des Kaisers Hadrianus,* Leipzig, 1907, p. 26 (n. 95) et 83 (n. 284); PIR[2] (1933), A 184; A. Mócsy, RE Suppl. XI (1968), col. 71; J. Fitz, Tituli, 4, 1982, p. 321.

[6] Pflaum, *Carrières,* I, p. 202–203.

[7] Voir ArchErt., 1951, p. 123, 137: tuiles estampillées *L(egio) II Ad(iutrix) Dom(itiana);* J. Fitz, in *Studien zu den Militärgrenzen Roms,* III, Stuttgart, 1986, p. 330 (de 92/93 jusqu'à la première guerre dace de Trajan).

[8] A. Mocsy, RE Suppl. IX (1962), col. 613–614.

[9] T. Nagy, *loc. cit. (supra,* n. 3).

[10] L'inscription est conservée à Rome, au Musée de Thermes (inv. n° 48092). Nous exprimons notre gratitude à Dr. Rosanna Friggeri, pour la permission d'effectuer un estampage de l'inscription, ainsi que pour la photographie de la pierre.

[11] G. Gatti, Notizie degli scavi, 1887, p. 152, n° 5; CIL, XIV, 4243; Inscriptiones Italiae, IV, fasc. 1[2], 150. Selon Dessau (PIR, M 179), Turbo aurait reçu ses distinctions *[bello Iuda]ico;* en échange, A.v. Domaszewski (apud W. Weber, *op. cit.,* p. 51, n. 173) proposait *[bello Part]hico.*

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

En 1924, Helen MacClees publiait un fragment de diplôme militaire mis au jour à Terranova (en Sardaigne), datant de 114, accordé *iis qui naviga[verunt in qua]driere Ope et [militaverunt in] classe praetor[ia...] sub Q(uinto) Marcio Tu[rbone...]*[12]. A l'avis de l'éditrice de ce document, accepté par A. Stein[13], Turbo serait mentionné par ce diplôme en qualité de commandant d'une des flottes prétoriennes, celle de Misène ou celle de Ravenne; Chester C. Starr opinait pour la flotte de Misène[14], mais Pflaum soulevait encore un point d'interrogation[15]. Les doutes furent écartés en 1953, par la publication d'une inscription mise au jour à Cyrrhus (en Syrie du Nord), qui s'avère essentielle pour l'étude de la carrière de ce personnage[16]:

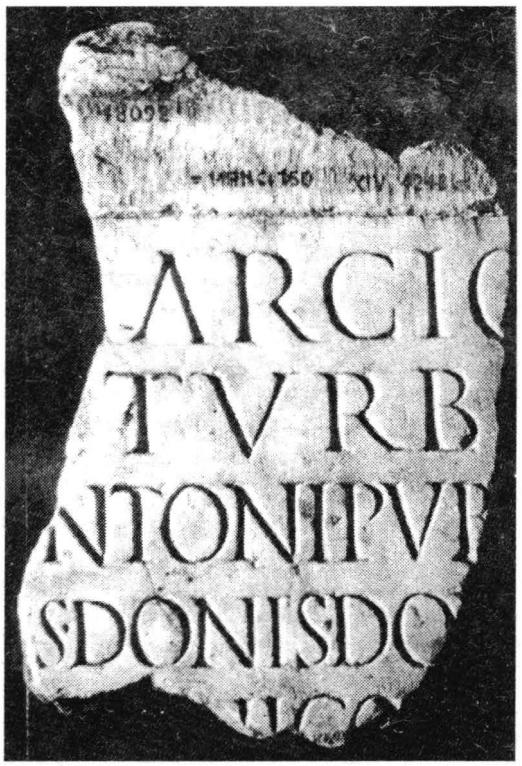

Fig. 1.

[Q(uinto) Marcio] C(ai) f(ilio) Tro(mentina tribu) Frontoni Turboni Publicio Severo domo Epidauro, p(rimo) p(ilo) bis, praef(ecto) vehic(ulorum), trib(uno) coh(ortis) VII vigil(um), trib(uno) eq(uitum) sin(gularium) Aug(usti), trib(uno) pra[e]t(oriano), proc(uratori) ludi magni, praef(ecto) class[is] pr(aetoriae) Misenensis; P(ublius) Va[le]rius P(ubli) f(ilius) Qu[i(rina) Va]lens o[b m]eritis.

Vraiment, chaque élément de ce *cursus* est d'une importance à part. Il résulte que notre personnage était originaire d'Epidaurum de Dalamatie et non de Pouzzoles comme le croyait Pflaum[17]. Suivant cet auteur, Turbo aurait été un ancien prétorien, avancé (promu) centurion après le service dans la garde[18]. En ce qui concerne le

[12] Bulletin of the Metropolitan Museum of Art, 11, 1924, p. 167; AJA, 30, 1926, p. 418; AnnÉp, 1927, 3; CIL, XVI, 60.

[13] A. Stein, RE, XIV, col. 1597–1600; idem, *Ritterstand*, p. 163, n. 5 (mais erronément en 106).

[14] Ch. C. Starr, *Roman Imperial Navy 31 B. C. – A. D. 324*, New York, 1941 [réimpr. Westport, 1975], p. 138.

[15] *Carrières*, I, p. 203–204.

[16] E. Frézouls, Syria, 30, 1953, p. 247–278 (= AnnÉp, 1955, 225); E. Mary Smallwood, *Documents illustrating the Principates of Nerva, Trajan and Hadrian*, Cambridge, 1966, p. 94, nº 267 a.

[17] Son gentilice, ainsi que la tribu, sont encore attestées à Epidaurum (CIL, III, 1755): *P. Marcio P. f. Trom(entina) Messiano, Varius Festus, heres, ex testamento posuit l(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum)*. Voir J. Wilkes, *Dalmatia*, Londres, 1979, p. 253; G. Alföldy, *Die Personennamen in der römischen Provinz Dalmatia*, Heidelberg, 1969, p. 97.

[18] Pflaum, *Carrières*, I, p. 204: «Il s'agit maintenant de retracer les étapes du cursus qui ont mené Turbo d'un de ces postes à l'autre. Or les voies ne sont nombreuses et dépendent essentiellement des antécédents légionnaires ou prétoriens de l'intéressé. Si Turbo a débuté dans une légion, il lui a fallu 20 ans pour être centurion et 10 autres pour pouvoir prétendre au primipilat ...»; «Nous échappons au contraire de cette série de difficultés, si nous admettons que Turbo est un ancien soldat prétorien; 16 années de service, puis le passage à travers les corps de la garnison de Rome et nous voilà en présence de Turbo *centurio princeps prior legionis II Adiutricis* à *Aquincum*, mettons en 106. Au passage d'Hadrien en qualité de gouverneur, Turbo vient d'être nommé au primipilat à 42, tout au plus 45 ans. Puis c'est le retour à Rome et les trois tribunats des cohortes des vigiles, urbaines et prétoriennes, le second primipilat, le poste initial ducénaire et la flotte de Ravenne. Si les 6 années entre 107 et la fin de 113 paraissent réellement trop courtes pour renfermer un tel nombre de fonctions, rien ne nous empêche de supposer que Turbo, ami d'Hadrien, ait été tenu quitte de deux sur les trois tribunats, pratique qui nous est attestée dans le cas de C. Vellius Rufus *[Carr.* nº 50]. En 119, Turbo serait dans le force de l'âge, à 54, mettons 57 ans, et le temps de sa retraite aurait sonné

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

cours de cette carrière, l'inscription de Cyrrhus est assez claire, ses étapes étant fixées par Edm. Frézouls et H.-G. Pflaum de la manière suivante[19]: après le primipilat, il fut nommé *praef(ectus) vehic(ulorum)* (vers 107–108); puis il accomplit les trois tribunats des cohortes de la Ville (avec la substitution du commandement d'une cohorte urbaine par celui des *equites singulares Augusti*[20]), et aussitôt le deuxième primipilat; suit la charge de *proc(urator) ludi magni,* commandant de la grande caserne des gladiateurs, fonction déjà aux appointements de ducénaire (Turbo est le premier titulaire connu de ce poste); enfin ce *cursus* mentionne la préfecture de la flotte de Misène (où l'atteste, en 114, le diplôme de Terranova). En base de l'inscription de Cyrrhus, Pflaum se croyait de même autorisé de modifier la lecture de l'inscription de Tibur: ayant en vue que Turbo est attesté pour 114 comme *praefectus classis Misenensis,* il n'était plus possible qu'il fût distingué dans la guerre parthique en qualité de *[p(rimus) p(ilus) bi]s,* mais évidemment de commandant de la flotte de Misène[21].

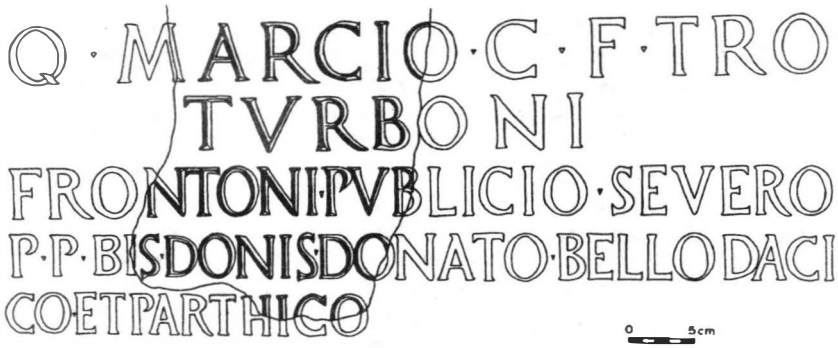

Fig. 2.

À notre avis, l'inscription de Tibur est détachée d'un *cursus honorum* de Q. Marcius Turbo, plus complet que celui de Cyrrhus et qui consignait probablement la carrière tout entière de cet illustre personnage. Il va de soi que pour ménager l'orgueil de celui honoré, l'inscription passe sous silence (exactement comme l'épigraphe de Cyrrhus) son service militaire de jeunesse et les centurionats légionnaires, en débutant avec les deux primipilats. Suivait la mention des distinctions militaires, sans doute de la part de l'empereur Trajan, pour la parti-

quand il venait d'atteindre 70 ou 73 ans. L'hypothèse prétorienne exclurait forcément l'idée d'une rencontre entre Turbo et Hadrien avant 107, du moins en Pannonie Inférieure, mais elle ouvrirait un champ très large à la supposition que le contact entre eux se soit établi à Rome même». Cf. E. Frézouls, *loc. cit.*, p. 265–266: «Il faut donc croire que les débuts de Turbo ont été nettement plus rapides que nous ne l'imaginions, ce qui interdit qu'il les ait faits dans la garde prétorienne. Le service légionnaire allongerait encore la carrière, et des fonctions civiles inférieures aussi bien que la *militia equestris* sont exclues par la suite du cursus. Une solution reste possible: c'est que Turbo ait été un de ces chevaliers qui rendaient anneau et *equus publicus* pour devenir centurions légionnaires, puis éventuellement prétoriens et gagner par là, au prix d'un service plus dur et inférieur à leur rang social, le temps qu'ils eussent perdu, après les *tres militiae* plus confortables, dans les procuratèles inférieures. Nous connaissons par maintes inscriptions ces *ex equite romano* mais ne nous étonnerons pas de ne trouver l'expression dans aucun texte concernant Turbo: on n'avait de raison de mentionner l'abandon du rang équestre que si on ne l'avait pas encore recouvré, c'est-à-dire avant le primipilat» (ce qui n'est pas le cas pour Turbo); *ibidem,* p. 266–267: «La naissance équestre, momentanément annulée, le fait au contraire parvenir bien plus tôt au primipilat; le manque de points de comparaison rend difficile l'évaluation de ce gain de temps, mais il paraît raisonnable d'estimmer qu'il a pu aisément atteindre 8 à 10 ans. Primipile à 35 ans ou peu après, Turbo sera devenu préfet vers la cinquantaine pour prendre sa retraite septuagénaire, ce qui convient mieux à toutes les données que nous avons analysées». Voir aussi: J. Wilkes, *Dalmatia,* p. 327 («He began as legionary centurion, and is attested in Legion II Adiutrix at Aquincum in the period 103–7»); B. Dobson, *Die Primipilares,* p. 229 («Obwohl er mit Hadrien schon vor dessen Regierungsantritt befreundet war, verdankt er seine frühe Beförderung Trajan, wohl für hervorragende Dienste in den Dakerkriegen. Er ist schwierig zu beurteilen, ob er ein direktberufenen centurio war, oder ob er aus dem gemeinem Rang der Legionem oder der Garde kam, owohl J. Wilkes überzeugend für eine Direktberufung argumentiert». En réalité, même les fils des notables des villes ou des anciens centurions pouvaient devenir directement centurions ou obtenir le centurionat plus vite que leurs cammarades (CIL, VIII, 217 = ILS, 2658 = CIL, VIII, 11301 = ILTun., 332: un Africain obtenant le centurionat après quatre ans de service dans une légion; son fils devint directement centurion; voir Yann Le Bohec, *La troisième Légion Auguste,* Paris, 1989, p. 177: vers l'époque de Septime Sévère).

[19] Edm. Frézouls, *loc. cit.*, p. 263–264 («... nous serions enclin à admettre que Turbo était primipile à Aquincum vers 104–105, à le voir occuper la préfecture des véhicules avant 108, puis les trois tribunats entre 107–108 et 110–111, faire ensuite un rapide stage de primipile *bis* dans une légion et accéder au *ludus magnus* en fin 111 ou au début 112 pour être enfin nommé commandant de la flotte de Misène au printemps ou dans l'été 113»; H.-G. Pflaum, *Carrières. Supplément,* Paris, 1982, p. 113 (voir aussi p. 60, *procurator ludi magni:* a 108); pour *praefectus vehiculorum,* en général: W. Eck, *Die staatliche Organisation Italiens in der hohen Kaiserzeit* (Vestigia, 28), Munich, 1979, p. 89 sqq. (p. 92: «um 110 n. Chr.»).

[20] D. C. Blommaert, ZPE, 79, 1989, p. 297–307; AnnÉp, 1989, 16.

[21] *Carrières,* I, p. 216: «Le nouveau texte de Cyrrhus ne permet plus de douter que les décorations accordées à Turbo fussent postérieures à son accès à la préfecture de la flotte prétorienne de Misène, fonction qui se place elle-même au début de l'expédition contre les Parthes. Il est également indéniable que les hauts faits de Turbo durant cette guerre lui valurent des distinctions de la part de Trajan, son protecteur. La restitution de Domaszewski a donc toutes les chances d'être juste, ce qui n'exclut d'ailleurs nullement l'octroi par Hadrien d'autres *dona militaria,* qui auront pu être inscrits sur la pierre de Tibur à la suite de celles de la guerre parthique».

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

cipation à la guerre dace (c'est notre opinion, qui diffère de celle de nos illustres prédécesseurs, étant autorisée aussi par une reconstitution graphique du texte; fig. 2) et ultérieurement à la guerre parthique: *[p(rimo) p(ilo) bi]s, donis don[ato bello Dacico et Part]hico.* Puis le texte continuait sans doute avec les autres éléments connus par le *cursus* de Cyrrhus et les charges ultérieures, en culminant avec le titre de *praefectus praetorio.* Il nous semble possible que ce fragment d'inscription provienne de la base d'une statue de Q. Marcius Turbo; d'ailleurs. Cassius Dion nous informe que l'empereur Hadrien a accordé, à Turbo et à d'autres hommes de marque, cet honneur (LXIX, 18,1). Autrement il serait discutable qu'il ait été honoré à Tibur uniquement en qualité de préfet de la flotte, ou bien que ce *cursus honorum* ait commencé à peine avec cette dignité.

Notre proposition met donc sur le tapis le problème de la participation de Turbo aux guerres daces de Trajan et implicitement le rééchelonnement des diverses étapes de début de cette carrière: centurion légionnaire (vers 95–97 à Aquincum) et participant à la première guerre dace de Trajan; distingué pour sa bravoure par l'empereur et promu primipile; c'est à l'occasion de la deuxième guerre dace qu'on lui confia la charge extrêmement importante de *praefectus vechiculorum.*

Quand éclata la guerre contre les Parthes, Q. Marcius Turbo se trouvait à la tête de la flotte de Misène. Il est fort probable que les flottes de Misène et de Ravenne aient contribué aux opérations du débarquement dans la *Sinus Isicus.* Ainsi, dans la station navale de Séleucie de Piérie sont mentionnés des effectifs navals détachés de ces flottes[22]; c'est par cette mission qu'on explique aussi la présence à Cyrrhus en Syrie du Nord de l'inscription honoraire de Turbo. Après quoi nous apprenons que cet «homme de guerre» (Pflaum) reçoit la mission de réprimer les troubles provoqués par les Juifs révoltés en Égypte et en Cyrénaïque[23]. Pflaum soulignait de nouveau que le commandement de la flotte convient parfaitement à la mission spéciale confiée par Trajan en 116[24], lorsqu'il – suivant Eusèbe (Hist. eccl. IV, 2,3–4) – fut préposé à des forces combinées pédestres, navales et de cavalerie[25]. Stein[26] et Pflaum[27] rejetaient la possibilité que Turbo ait actionné en 117 en qualité de préfet d'Égypte, pour la simple raison que la liste des préfets de cette année est complète[28]; d'ailleurs, un gouverneur – c'est aussi le cas du préfet d'Égypte – n'avait pas le droit de franchir les frontières d'une autre province et donc d'intervenir en Cyrénaïque. Selon Pflaum, le titre de *dux* semble indispensable[29]. Il faut regretter d'autant plus la perte de la plupart de l'inscription de Tibur, qui nous aurait sans doute révélé la titulature exacte de Turbo.

La biographie de l'empereur Hadrien de l'Histoire Auguste *(Hadr.*, 5,8) nous présente les missions de Turbo des années 116–117 de la manière suivante: *Lusium Quietum sublatis gentibus Mauris, quos regebat, quia suspectus imperio fuerat, exarmavit Marcio Turbone Iudaeis compresis ad deprimendum tumultum Mauretaniae destinato.* Par cette voie, on nous renseigne de même que ce militaire exceptionnel, spécialisé déjà dans la répression des insurrections des provinces, est envoyé avec une charge similaire en Maurétanie[30].

Donc le nouveau règne débutait sous des auspices peu favorables; la biographie citée de l'empereur (5,1–2) affirme: *Adeptus imperium ad priscum se statim morem instituit et tenendae per orbem terrarum paci operam intendit. Nam de deficientibus his nationibus, quas Traianus subegerat, Mauri lacessebant, Sarmatae bellum inferebant, Brittanni teneri sub Romana dicione non poterant, Aegyptus seditionibus urgebatur, Libya*

[22] CIL, III, 14394–14395; L. Jalabert, in Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1905, p. 173–174; H. Seyrig, *Le cimetière des marins de Séleucie de Piérie*, in *Mélanges syriens offerts à R. Dussaud*, 1939, p. 451–459 (=*Scripta varia. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1956, p. 357–366; mais l'auteur pense à la guerre parthique de Lucius Verus), n°s 1–13 (Misenum), 14–16 (Ravenne).

[23] W. Weber, *Untersuchungen*, p. 50–51; Alexander Fuks, *The Jewisch Revolt A. D. 115–117*, JRS, 51, 1961, p. 98–104; E. Cizek, *Epoca lui Traian*, Bucarest 1980, p. 410 sqq. (= *L'époque de Trajan. Circonstances politiques et problèmes idéologiques*, Bucarest-Paris, 1983, p. 453–458); André Laronde, ANRW, II, 10/1, 1988, p. 1047–1049.

[24] *Carrières*, I, p. 205.

[25] Voir Eusèbe, Histoire ecclésiastique I–IV. Texte grec et traduction française par Emile Grapin, Paris, 1905, p. 370–371: «L'empereur envoya contre eux Marcius Turbo avec de l'infantérie, des vaisseaux et de la cavalerie. Ce général leur livra de nombreux combats dans une guerre pénible qui dura longtemps; il tua un nombre très grand, non seulement de Juifs de Cyrène, mais encore de ceux d'Égypte qui s'étaient portés au secours de leur chef Lucua». Le commandement mixte terrestre-naval de Turbo trouve encore analogie dans une inscription de Cherchell (Césarée de Maurétanie) consignant le *cursus* équestre de P. Aelius Marcianus (CIL, VIII, 9358 = ILS, 2738; voir PIR², A 214; H. Devijver, *Prosopographia militiarum equestrium quae fuerunt ab Augusto ad Gallienum*, I, Leuven, 1976, p. 65–66, A 44); quand ce personnage exerçait sa troisième milice équestre en qualité de *praef(ectus) al(ae) Aug(ustae) Thracum*, on lui confia deux charges en plus: *praepositus al(ae) Gemin(ae) Seba[[sten(ae)]]* (toujours en Maurétanie Césarienne) et *praepositus classis Syriacae et Augustae.* Ce commandement extraordinaire de P. Aelius Marcianus date de l'époque de Marc Aurèle: voir C. C. Petolescu, Dacia, N. S., 21, 1987, p. 157–161; M. Reddé, *Mare nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire Romain*, Rome, 1986, p. 563–566 («il nous paraît vraisemblable d'admettre que la *classis Syriaca* a détaché à cette époque, dans le port de *Caesarea*, une vexillation, soit pour apporter des renforts en bateaux, soit pour transporter des hommes en vue des opérations contre les Maures. Tout naturellement, le détachement a été sous un commandement extraordinaire et indépendant avec les unités habituelles, peut-être renforcées de la flotte d'Alexandrie», p. 566). Voir aussi la carrière de *Q. [...]n[...]iorius Severus, praef(ectus) coh(ortis) Sigambrorum, praepositus classibus* (CIL, VIII, 9363 = ILS, 1351, toujours de Césarée de Maurétanie; cf. H. Devijver, *op. cit.*, II, 1977, p. 769, S 98: cca a. 170; M. Reddé, *Mare nostrum*, p. 563–564).

[26] A. Stein, *Die Reichsbeamten von Dazien*, Budapest, 1944, p. 15; idem, *Die Präfekten von Ägypten in der römischen Kaiserzeit*, Bern, 1950, p. 59 sq. *(non vidi).*

[27] *Carrières*, I, p. 205.

[28] Pour la liste des préfets d'Égypte, Paul Bureth, in ANRW, II, 10/1, 1988, p. 472–502; Guido Bastianini, ZPE, 17, 1975, p. 263–328 şi 38, 1980, p. 75–89; idem, ANRW, II, 10/1, p. 503–517.

[29] *Carrières*, I, p. 205.

[30] Dans ce problème, voir aussi Marguerite Rachet, *Rome et les Berbères. Un problème militaire d'Auguste à Dioclétien* (Collection Latomus, vol. 110), Bruxelles, 1970, p. 185–188; Marcel Bénabou, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976, p. 121–124.

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

denique ac Palaestina rebelles animos efferebant. Il faut retenir de ce passage la mention de l'attaque des Sarmates (il s'agit des Jazyges de la plaine d'entre le Danube et la Tisza); d'un autre passage (6,7–8), nous apprenons les suivantes: *Audito dein tumultu Sarmatarum et Roxalanorum praemissis exercitibus Moesiam petit. Marcium Turbonem post Maretaniam praefecturae infulis ornatum Pannoniae Daciaeque ad tempus praefecit. Cum rege Roxalanorum, qui de imminutis stipendiis querebatur, cognito negotio pacem composuit.*

Un quatrième texte de la même biographie fait mention de l'attentat des consulaires et de suite (7,3): *Unde statim Hadrianus ad refellendam tristissimam de se opinionem, quod occidi passus esset uno tempore quattuor consulares, Romam venit Dacia Turboni credita, titulo Aegyptiacae praefecturae, quo plus auctoritatis haberet, ornato;* cette nouvelle mission de Turbo donna l'occasion à d'intéressantes discussions. Selon l'observation pénétrante d'Anton von Premerstein, il s'agirait de deux épisodes de la même action: le premier *ad tempus*, purement militaire, dans la Pannonie et la Dacie; l'autre, plus ample et de quelque durée, seulement en Dacie[31].

La première charge envisagée est confirmée aussi par le diplôme de Gherla de l'an 123, qui nous enseigne l'octroi de la citoyenneté romaine aux militaires de quelques troupes de la Dacia Porolissensis et de la Pannonie Inférieure, *dimissis honesta missione per Marcium Turbonem* (en 118/119)[32]; l'omission du titre de Turbo s'explique par le fait que la *constitutio* impériale date justement de 123, quand il était déjà *praefectus praetorio.* D'autre part, sa mention par cette constitution impériale démontre le fait que Turbo ne fut pas investi pour cette mission uniquement avec le titre de *dux.* Vraiment, l'information de l'Histoire Auguste, à savoir qu'il avait été orné avec le symbole de la préfecture *(praefecturae infulis ornatus),* pose la question de la nature (du rang) de cette dignité: suivant Premerstein il s'agirait de la préfecture des vigiles ou de l'annone[33]; Weber pensait à la préfecture du prétoire[34]; enfin, Passerini considérait ces *infulae* comme le signe du préfet de l'Égypte[35].

En fait, c'est la situation de Rome qu'imposa à l'empereur cette solution originale. Hadrien se trouva-t-il obligé, en absence d'un général capable (C. Iulius Quadratus Bassus venait de tomber en Dacie[36]) ou (et) à cause de sa méfiance dans les grands commandants d'origine sénatoriale de la génération de Trajan (dont quelques-uns avaient été déjà supprimés) de recourir aux services de cet *homo novus,* mais ami dévoué. Sans doute, l'empereur aurait eu la possibilité de l'introduire dans le sénat, parmi les anciens préteurs; mais ça ne suffisait pas, car le gouvernement (commandement) réuni de la Pannonie (Inférieure) et de la Dacie (qui disposaient ensemble d'au moins deux légions) exigeait un ancien consul[37]. Selon Weber, l'expression *praefecturae infulis ornatus* signifiait le fait que Turbo a reçu les *ornamenta* du préfet du prétoire; c'était une fiction constitutionnelle, par laquelle on lui accordait un rang équivalent à celui du préfet du prétoire: à retenir que le simple octroi des *ornamenta* ne signifiat aucunement qu'il aurait été préfet du prétoire – charge accomplie à ce moment-là par P. Acilius Atianus et Ser. Suplicius Similis[38] (avec lesquels Turbo n'était pas, semble-t-il, dans les meilleurs rapports). Ce titre permettait à l'empereur de l'investir du commandement des forces des deux provinces (légions et troupes auxiliaires), afin d'entreprendre (porter) des opérations contre les Sarmates. L'histoire de l'Empire romain connaît d'ailleurs plusieurs préfets du prétoire chargés du commandement des troupes pendant la guerre[39], dont quelques-uns – tel Cornelius Fuscus[40] à l'époque de Domitien ou Furius Victorinus[41] et Macrinius Vindex[42] sous Marc Aurèle – tombèrent au cours des confrontations militaires de la zone du Danube. En fait, l'octroi des ornements de la préfecture du prétoire laissait entrevoir les intentions d'avenir de l'empereur à propos de Turbo; or, l'*allectio in amplissimum ordinem* aurait lui fermé le chemin vers le commandement de la garde – le faîte de la carrière équestre et de la hiérarchie militaire à Rome[43].

[31] A. v. Premerstein, Klio, Beiheft VIII, 1908, p. 16–24.

[32] I. I. Russu, *Dacia şi Pannonia Inferior în lumina diplomei din anul 123,* Bucarest, 1973, p. 19 sqq.; idem, Dacia, N. S., 18, 1974, p. 162–164; AnnÉp, 1973, 459; IDR, I, 7 = RMD, 21. Voir aussi le fragment du diplôme militaire de Čovdin de la même date: IDR, I, 7 a = RMD, 22.

[33] A. v. Premerstein, *loc. cit.*

[34] W. Weber, *Untersuchungen,* p. 73.

[35] A. Passerini, *Le coorti pretorie,* Rome, 1939, p. 289–299.

[36] Chr. Habicht, *Altertümer von Pergamon,* VIII, 3: *Die Inschriften des Asklepieions,* Berlin, 1969, p. 43–55, n° 21. Cf. A. Stein, *Die Reichsbeamten von Dazien,* Budapest, 1944, p. 11–14; PIR², I 508; RE Suppl. VII, col. 311, n° 425 a; RE, Suppl. XIV, col. 209, n° 425 a; B. Lifshitz, ANRW, II/8, 1977, p. 5–7; H. Halfmann, *Die Senatoren aus dem ostlichen Teil des Imperium Romanum bis zum Ende des 2. Jahrhunderts n. Chr.,* Göttingen, 1979, p. 119–120; idem, Tituli, 5, p. 626; B. E. Thomasson, *Laterculi praesidum,* Göteborg, 1984, col. 149, n° 3; I. Piso, Tituli, 4, 1982, p. 372.

[37] Cf. I. Piso, RRH, 12, 1973, 6, p. 1003: «Puisque Turbo exerçait son autorité sur la Dacie et la Pannonie Inférieure, il devait commander au moins deux légions. Ce fait est essentiel, car Turbo avait besoin de l'*imperium,* notion qui entraîne forcément le consulat, le proconsulat, la préture ou la propréture. La mission de Turbo aurait donc exigé un *legatus Augusti pro praetore* de rang consulaire. Hadrien aurait pu résoudre le problème par une *adlectio inter consulares,* mais, à ce qu'il semble, il s'abtint de faire un pareil compliment à un sénat hostil, outre qu'il avait destiné l'un de ses peu d'amis du commencement de son règne à la préfecture du prétoire. Alors il a confié à Turbo la seule fonction équestre qui incluait l'*imperium,* par une loi spéciale du temps d'Auguste. Par la fonction de *praefectus Aegypti* de Q. Marcius Turbo il faut simplement comprendre qu'on lui a accordé *imperium,* et c'est justement pour cette raison que des titres comme *praefectus annonae, praefectus vigilum, procurator* ou *procurator pro legato* ne peuvent pas être utilisés». En réalité, l'*allectio inter consulares* n'était pas en usage à cette époque; voir A. Chastagnol, *«Latus clavus» et «adlectio». L'accès des hommes nouveaux au Sénat sous le Haut-Empire,* in *Des Ordres à Rome,* sous la direction de Claude Nicolet, Paris, 1984, p. 214–215.

[38] Pour ces préfets, Passerini, *Coorti,* p. 297. Dans l'Histoire Auguste *(Hadr.,* 9,4), on affirme que l'empereur Hadrien se sentait embarassé par les deux préfets hérités de Trajan.

[39] Pour les commandements militaires des préfets du prétoire, voir J. Colin, Latomus, 15, 1956, 1, p. 68–69.

[40] Passerini, *Coorti,* p. 289; Pflaum, *Carrières,* I, p. 77–80, n° 34; PIR² (1936), C 1365.

[41] Passerini, *Cooerti,* p. 304; Pflaum, Carrières, I, p. 326–331, n° 139; PIR² (1943), F 584.

[42] Passerini, *Coorti,* p. 304; Pflaum, *Carrières,* I, p. 510–513, n° 188; PIR², M 25.

[43] Voir *supra,* n. 37. Dans l'Histoire Auguste *(Pert.,* 2,9) on affirme que l'empereur Marc Aurèle, en faissant souvent l'éloge de Pertinax en plein sénat ou en présence de l'armée, témoignait beaucoup de regret de ce que sa qualité de sénateur ne permettait pas de l'élever au rang de préfet du prétoire.

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro

Toutefois, la route vers le prétoire passait obligatoirement par un autre échelon, supérieur à la préfecture de la flotte de Misène (la dernière charge de Turbo mentionnée par les textes épigraphiques connus jusqu'à présent). Cette étape pouvait être celle de *praefectus Aegypti;* on sait que plusieurs personnages l'ont traversée avant d'accéder à la commande de la garde: par exemple, Ser. Sulpicius Similis à l'époque de Trajan[44], M. Petronius Mamertinus sous Hadrien[45], T. Furius Victorinus sous Antonin le Pieux[46], M. Bassaeus Rufus[47] sous Marc Aurèle et Lucius Verus, T. Longaeus Rufus sous Commode[48]. Suivant la source antique, c'est seulement après l'apaisement des Sarmates que l'empereur orna Turbo avec le titre de préfet de l'Égypte *(quo plus auctoritatis haberet,* selon la motivation de l'Histoire Auguste), en lui confiant la charge d'achever le processus de la réorganisation administrative et militaire de la Dacie[49]. Au fond, l'empereur aurait pu l'envoyer pour exercer effectivement le gouvernement de l'Égypte, mais en réalité ça signifierait un obstacle (voire retardement) inutil dans la promotion de ce militaire plein de mérites, qui avait blanchi au service de l'Empire. En échange, le titre de préfet d'Égypte, le plus haut avec lequel l'empereur avait la possibilité de le récompenser, lui frayait (ouvrait) le chemin vers la préfecture du prétoire[50].

Et pourtant, une autre solution (interprétation) est encore possible. Il faut avant tout de rappeler que le préfet de l'Égypte avait sous ses ordres, à cette époque, une seule légion; or, ce rang ne conviendrait pas au commandement unifié des provinces de la Pannoine (Inférieure) et de la Dacie, qui comptaient ensemble sur deux légions. D'autre part, il serait difficile de concevoir un commandement unifié de ces deux provinces séparées par la plaine pannonique dominée par les Jazyges. C'est pourqui, nous croyons plutôt qu'il exerça, avec le titre même de *praefectus,* mais d'une manière consécutive, deux commandements absolument distincts: premièrement sur la Pannonie Inférieure, avec la mission de réprimer les Jazyges – opérations auxquelles assista de la Mésie Hadrien lui-même (à cette occasion, la légion IIIIe *Flavia* fut sans doute retirée en Mésie Supérieure et la I^e^ *Adiutrix* en Pannonie Supérieure); c'est seulement après le départ de l'empereur qu'on confia à Turbo la Dacie. Cette nouvelle optique convient parfaitement avec le rang de ce général, qui était équivalent à celui du préfet de l'Égypte[51].

Il faut reconnaître qu'il est extrêmement difficile de traverser sain et sauf ce véritable fourré institutionnel. Plus important nous semble de constater que c'est Turbo qui fut chargé de restaurer l'ordre dans les provinces affectées par les Sarmates: car il était, n'est-ce pas, un vétéran des guerres de la zone danubienne, dès l'époque où il faisait son service de centurion de la légion IIe *Adiutrix* et très probablement des guerres contre les Daces. Le choix de l'empereur s'avéra sans reproche.

Dès que l'ordre fut restauré en Dacie, Hadrien appela Q. Marcius Turbo au commandement du prétoire; à cette occasion, *Colonia Ulpia Traiana Augusta Dacica Sarmizegetusa,* le chef-lieu de la Dacie romaine, l'honora par une inscription[52] (appartenant probablement à la base d'une statue). Le préfet du prétoire est aussi honoré à *Utica,* dans l'Afrique Proconsulaire[53]. Au surplus, sa dignité de préfet du prétoire est enregistrée par deux sources littéraires: Cassius Dion (LXIX, 18, 1–2) et l'Histoire Auguste *(Hadr.,* 9,4).

Cassius Dio nous informe de même que l'empereur fait à Turbo l'honneur d'une statue[54]; d'habitude, ces statues étaient érigées à Rome, dans le forum. Il est possible, ainsi que nous l'avons montré plus haut, que le fragment épigraphique de Tibur provienne, lui-aussi, de la base d'une statue de ce genre.

On ne connaît combien de temps resta-t-il à la tête du prétoire. L'envie humaine, spéculant la nature inconstante de l'empereur, lui attira, à ce qu'il semble, la disgrâce[55].

[44] *Supra,* n. 38. Voir P. Bureth, ANRW, II, 10/1, 1988, p. 482; G. Bastianini, *ibidem,* p. 507.

[45] Passerini, *Coorti,* p. 300; P. Bureth, *loc. cit.,* p. 482; G. Bastianini, *ibidem,* p. 508.

[46] *Passerini,* Coorti, p. 301; Pflaum, *Carrières,* I, n° 139; Bureth, *loc. cit.,* p. 486; G. Basianini, *ibidem,* p. 509.

[47] Passerini, *Coorti,* p. 303; Pflaum, *Carrières,* I, p. 389–393, n° 162; Bureth, *loc. cit.,* p. 487; Bastianini, *ibidem,* p. 510.

[48] Passerini, *Coorti,* p. 307; Bureth, *loc. cit.,* p. 488–489; Bastianini, *ibidem,* p. 511.

[49] Dans ce problème, voir: I. Piso, RRH, 12, 1973, 6, p. 1000–1003; I. I. Russu, *Dacia şi Pannonia Inferior,* p. 52 sqq. (= Dacia, N. S., 18, 1974, p. 162–164); C. C. Petolescu, Dacia, N. S., 29, 1985, p. 45–55.

[50] Selon Pflaum *(Carrières,* I, p. 206), «seul à l'intérieur de la carrière équestre, ce poste [préfet d'Égypte] était supérieur en rang à la préfecture de la flotte de Misenum et permettait à Turbo d'avoir des troupes régulières sous ses ordres». En réalité, Turbo avait été préposé au commandement militaire de la Pannonie Inférieure (éventuellement aussi de la Dacie) avant même d'être orné avec le titre du préfet d'Égypte.

[51] Notre opinion semble venir en contradiction avec l'affirmation de l'Histoire Auguste (voir *supra);* il faut pourtant remarquer le manque de précision de la source, car il s'agit en réalité seulement de la Pannonie Inférieure. D'ailleurs, selon une hypothèse ingénieuse de H. Halfmann (ZPE, 61, 1985, p. 239–250), le successeur immédiat de C. Iulius Quadratus Bassus aurait été C. Cilnius Proculus, lui aussi personnage de rang consulaire.

[52] CIL, III, 1462 (= ILS, 1324 = IDR, III/2, 96). Une autre inscription, avec un texte identique, provient de Tibiscum (CIL, III, 1551 = IDR, III/1, 131); il s'agit probablement d'une pierre errante.

[53] AnnÉp, 1913, 164.

[54] Voir dans ce problème: A. E. Gordon, *Quintus Veranius, Consul A. D. 49. A Study based upon his recently identified sepulchral Inscription* (University of California Publications in Classical Archaeology, 2, 1952) (voir *Appendix II. Triumphal Honors and Statues, and other Official Honorary Statues set up in Rome during the Empire),* p. 323, n° 62; Götz Lahusen, *Untersuchungen zur Ehrenstatuen in Rom. Literarische und epigraphische Zeugnisse,* Rome, 1983, p. 29.

[55] Voir Hist. Aug. *Hadr.,* 15,2: *Umidium Quadratum et Catilium Severum et Turbonem graviter insecutus est; Aelius Caesar,* 6,1–3: *Pro adoptione infinitam pecuniam populo et militibus Hadrianus dedit. Sed cum eum videret homo paulo argutior, misserrimae valetudinis, ita ut scutum solidius iactare non posset, dixisse fertur: «ter millies perdidimus, quod exercitui populoque dependimus; si quidem satim in caducum parietem incu[i]b«u»imus et qui non ipsam rem publicam, sed nos ipsos sustenere vix possit». Et haec quidem Hadrianus cum praefecto suo locutus est. Quae cum prodidisset praefectus, ac per hoc Aelius C«a»esar in dies magis magisque sollicitudine, ut pote desperati hominis, adgravaretur, praefecto suo Hadrianu«s», qui rem prodiderat, successorem volens dedit videri, quod verba tristia temperasset* – Pour avoir la situation complète des mentions de Q. Marcius Turbo, voir aussi Fronton, *Ad Antoninum Pium,* 3,3 (éditions: *M. Cornelii Frontonis Epistulae* quas eddidit M.P.J. Van den Hout, I, Leiden, 1954, p. 157; *Opere di Marco Cornelio Frontone* a cura di Felicita Portolupi, Torino, 1974, p. 360).

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro